

Conseil Municipal des Jeunes

Tu es en CM ou au collège ?
Tu peux te présenter et voter pour le CMJ

Chère écolière, cher écolier,
Chère collégienne, cher collégien,

Dans les prochaines semaines, tous les enfants de la commune de Saint-Pardoux-Soutiers, du CM à la 3ème sont appelés à élire leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes. Il sera composé de 12 élus titulaires, 1 suppléant CM1-CM2 et de 2 suppléants collège.

Nous pensons que votre avis compte, que vos idées doivent être entendues. Cela vous amènera à travailler ensemble sur les projets et les actions qui améliorent la vie quotidienne de notre commune.

Si tu as envie de t'impliquer pour ta commune, n'hésite pas à te présenter. Prépare tes idées et une affiche A3 pour défendre ta candidature. Ce dépliant t'aidera à mieux comprendre

le déroulement et le sens de cette élection. Tu y trouveras les informations nécessaires au dépôt de ta candidature.

Chers parents,

J'en suis certain, notre jeunesse est notre avenir, et constitue une véritable richesse. Contrairement à ce que certains pensent, les jeunes s'intéressent à la vie de leur village et y prennent part. Si votre enfant est partant pour cette aventure, il travaillera avec d'autres jeunes de 9 à 15 ans, dans un cadre démocratique qui respectera les idées de chacun. Notre village mène une action en direction de sa jeunesse, je sais pouvoir compter sur vous, parents, pour accompagner votre enfant s'il souhaite s'inscrire dans cette démarche.

Johann BARANGER
Maire de Saint-Pardoux-Soutiers

Tu as des questions... Les élu.e.s à contacter



Audrey RIGAUDEAU
06 87 38 00 46



Marie Sandrine GIRARD
06 27 70 58 00



Jacky FAVREAU
07 84 57 18 88



Karine OLIVIER
06 75 86 42 36



Laura LUSSEAU
06 88 97 06 91





Le CMJ en 5 questions

1 / Pourquoi un CMJ à Saint-Pardoux-Soutiers ?

Le Conseil est créé pour représenter la jeunesse et faire part aux adultes de ses attentes. 12 conseiller(els) proposeront des idées pour améliorer la vie des jeunes de la commune et s'engageront à être à leur écoute.

2/ Qui peut voter ?

Les jeunes du CM1 à la 3^{ème}

3/ Quand et où voter ?

Tous les enfants de Saint-Pardoux-Soutiers, scolarisés à Saint-Pardoux-Soutiers ou Mazières ou ailleurs seront invités à voter à la Mairie, le samedi 08 octobre de 9h00 à 12h30.

4 / Comment devenir candidat ?

Vivre à Saint-Pardoux-Soutiers. Et être votant.

Remplir le formulaire de candidature qui se trouve dans ce livret.

Avoir l'autorisation des parents (ils doivent remplir le formulaire)

Ramener le formulaire rempli et signé à la Mairie, impérativement avant le 01 octobre 2022 à midi.

5/ Je suis candidat. Que dois-je faire ?

Tu dois proposer des projets pour ta commune auprès de tes camarades.

Pour cela, tu feras ta campagne électorale : propose une affiche A3 qui sera diffusé le jour du vote en mairie.

Calendrier électoral :

Dépôt des candidatures à remettre en mairie : au plus tard le 1 octobre 12H00

Diffusion des candidatures : lundi 03 Octobre

Elections : samedi 8 octobre de 9h00 à 12h30 en Mairie

Annonce des résultats : samedi 8 octobre à l'issue du vote

1er CMJ : samedi 15 octobre à 10h00

AUTORISATION PARENTALE

JE SOUSSIGNÉ(E)

Nom :

Prénom :

AUTORISE MON ENFANT

Prénom :

Nom.....

Né(e) le :

Classe :

Etablissement scolaire :

Adresse :

Tél :

E-mail

À ÊTRE MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

et à participer activement aux projets du CMJ sur la période de octobre 2022 à octobre 2024.
Cette autorisation est valable pour l'utilisation de l'image de mon enfant pour tous supports (journaux locaux, photos, vidéos, internet...).

Je déclare sur l'honneur que mon enfant est couvert par une assurance «Responsabilité civile».

Fait à SAINT-PARDOUX-SOUTIERS, le

Signature :



BULLETIN DE CANDIDATURE

ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

Prénom

Nom.....

Mieux te connaître (loisirs, centres d'intérêt) :

AS-TU RÉFLÉCHI À TROIS PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER LA VIE DES JEUNES :

+

+

+

Je présente ma candidature au Conseil Municipal des Jeunes de SAINT-PARDOUX-SOUTIERS pour un mandat de 2 ans et je m'engage à respecter le règlement du CMJ.

Fait à SAINT-PARDOUX-SOUTIERS, le

Signature :

EN DETAILS

COMMENT VOTER ?

- + Tu devras te présenter au bureau de vote (à la mairie) avec ta carte d'identité, ton carnet de correspondance, ou tout autres pièces qui prouve que tu habites Saint-Pardoux-Soutiers.
- + Tu prendras 1 bulletin de vote. Sur chaque bulletin, tu devras cocher 4 cases maximum pour les CM et 8 pour les collégiens.
- + Tu mettras ce bulletin dans une enveloppe et la déposeras dans l'urne.

Elle sera ouverte seulement au moment du dépouillement (comptage des résultats).

- + Si tu as coché 4 ou 8 cases ou moins : ton bulletin est **VALIDE**.
- + Si tu as coché plus de cases : ton bulletin sera **NUL**, il ne comptera pas.
- + Si aucun candidat ne te plaît, si tu n'es pas d'accord : tu es libre de barrer ton bulletin, ton vote sera **NUL**.
- + Si tu ne mets rien dans l'enveloppe : ton vote sera **BLANC**.

QUAND SAURA-T-ON LES RÉSULTATS ?

Les résultats seront annoncés le jour du dépouillement, le Samedi 8 octobre 2022 à l'issue du dépouillement, en Mairie. Ensuite ils seront affichés.

Les Conseillers Municipaux jeunes sont élus pour un mandat de 2 ans.



Contact : Audrey RIGAUDEAU
05 49 63 40 03
accueil@stpardouxoutiers.fr

QUEL TEMPS DEVRAS-TU CONSACRER À TON RÔLE D'ÉLU(E) :

Les assemblées plénières : au minimum de 1 par an.

Les réunions ordinaires : environ une par trimestre.

Les réunions de commission : régulière, en fonction des projets.

SI TU ES ÉLU(E), TU T'ENGAGES À :

Respecter le règlement intérieur du CMJ ; représenter les jeunes

Faire valoir une parole de jeune citoyens dans l'intérêt de tous

Travailler en équipe ; rendre compte des travaux du CMJ

Être assidu(e) aux réunions du CMJ ; respecter et être attentif(ve) à la parole de l'autre

Être élu(e), c'est exprimer son point de vue, confronter ses opinions, faire connaître ses idées et participer de façon active à la vie de la commune.



St-Pardoux-Soutiers